

# Un quartier d'Annonay maltraité et l'Ardèche bascule à droite



*Le « pays » de Jean Ferrat bascule à droite, suite à la mauvaise gestion des élus socialistes et au massacre de Bernaudin, une cité d'Annonay gérée par la majorité de gauche du département de l'Ardèche.*

La majorité de droite a gagné sur le fil avec un canton d'avance. La défaite des candidats socialistes dans le canton d'Annonay Sud (canton traditionnellement à gauche depuis des décennies) a permis ce basculement à droite, suite à la désastreuse politique de gestion du logement social dans la cité de Bernaudin (1 000 électeurs inscrits). Décryptage du suicide départemental socialiste sur les terres de Jean Ferrat (1).

<https://www.ledauphine.com/politique/2021/06/28/elections-departementales-une-fete-improvisee-en-l-honneur-d-olivier-amrane-a-privas>

Sale temps pour les socialistes en Ardèche, qui étaient aux commandes du département depuis 23 ans. Déjà affaiblis par les poursuites judiciaires dont fait l'objet Olivier Dussopt (3), leur créateur, dans les affaires de corruption du N° 3 de

l'eau et de l'assainissement en France, la Saur, il ne manquait plus qu'un scandale immobilier.

<https://www.marianne.net/politique/entre-deux-lecons-de-morale-olivier-dussopt-se-faisait-offrir-des-tableaux-par-une>

<https://www.revolutionpermanente.fr/Le-secretaire-d-Etat-Olivier-Dussopt-sous-enquete-judiciaire-pour-corrupcion>

Comme prévu, les candidats socialistes Stéphanie Barbato-Barbe (adjointe au maire d'Annonay) et Jérémie Fraysse (ancien correspondant du Dauphiné Libéré) ont été largement battus au 2<sup>ème</sup> tour sur le canton d'Annonay Sud, suite au « **massacre programmé par Ardèche Habitat de la Cité de Bernaudin** ».

Les candidats socialistes de la majorité départementale pouvaient difficilement rattraper leur retard dans le canton d'Annonay Sud. Car ce canton abrite la cité de Bernaudin, avec environ un millier d'électeurs.

## **Des logements récemment isolés et restaurés vont être rasés**

Il y a un mois, les responsables d'Ardèche Habitat, organisme locatif de gestion sociale, dirigée par la majorité de gauche du département de l'Ardèche et présidé par le PS Olivier Peverelli (2), vice-président socialiste du département et maire du Teil, ont annoncé aux locataires, lors d'une réunion, la destruction, début 2022, des immeubles N° 35 et 36, sans solution de relogement des occupants, et la destruction du centre social.

Chacun a pu constater que le département de l'Ardèche « marchait sur la tête ». En effet, les deux immeubles qui vont être détruits ont bénéficié d'une réfection totale de l'isolation (des caves au toit) durant l'hiver 2020, par une entreprise de Castres, et tous les appartements ont été équipés de chaudières individuelles neuves durant l'hiver 2019.

Tous les autres bâtiments de la cité de Bernaudin ont bénéficié des mêmes travaux de chaudières neuves et d'isolation.

Les responsables d'Ardèche Habitat, sous l'autorité du département socialiste et du président Olivier Peverelli, ont aussi annoncé que tous les habitants de la cité de Bernaudin devraient quitter leur appartement pendant un mois et demi, à l'hiver 2022-2023, pour permettre à Ardèche Habitat d'effectuer des travaux de réfection de toutes les cuisines,

salles de bain et WC. Ils ont précisé que l'eau serait coupée pendant un mois et demi.

## **Ardèche Habitat ne propose pas de solution de relogement**

Sans proposer de solution de relogement, de nuits d'hôtels, et d'indemnités de repas et petit déjeuner, puisque les habitants concernés ne pourront plus accéder à leur cuisines, chambres, salles de bain et appartement en général.

Le tout sans concertation préalable, les habitants de Bernaudin étant convoqués à cette réunion dite « d'information » par lettre simple. Et là, on leur a indiqué que tout était décidé et planifié.

Les inconditionnels défenseurs de la majorité socialiste au département de l'Ardèche et les candidats pourront toujours trouver une excuse bidon du type « On n'était pas au courant » ou « le vice-président du département Olivier Peverelli *gagate* après le tremblement de terre du Teil où il a été secoué ». A moins que les responsables administratifs d'Ardèche Habitat n'aient voulu torpiller la majorité départementale de gauche.

Mais, comment les électeurs de Bernaudin, traditionnellement à gauche, pouvaient voter, dans le canton d'Annonay Sud pour les candidats socialistes présentés par Simon Plenet, maire d'Annonay et 1er vice-président du département de l'Ardèche ?

### **Francis GRUZELLE**

Journaliste et écrivain

Carte de Presse 55411

(1) **Jean Tenenbaum**, dit **Jean Ferrat**, né le [26décembre1930](#) à [Vaucresson<sup>1</sup>](#) ([Seine-et-Oise](#)) et mort le [13mars2010](#) à [Aubenas](#) ([Ardèche](#)), est un [auteur-compositeur-interprète français](#). Auteur de [chansons à texte](#), il alterne durant sa carrière chansons sentimentales, chansons poétiques et chansons engagées et a souvent maille à partir avec la censure. Reconnu pour son talent de mélodiste, il met en musique et popularise nombre de poèmes de [Louis Aragon](#) avec l'approbation de celui-ci.

Compagnon de route du [Parti communiste français](#), il s'en démarqua sur différents sujets.

Bien que peu présent dans les médias et malgré son retrait de la scène à quarante-deux ans, cet ardent défenseur de

la [chanson française](#) connaît un grand succès critique et populaire. Apprécié d'un large public, Jean Ferrat est considéré, à l'instar de [Léo Ferré](#), [Georges Brassens](#) et [Jacques Brel](#), comme l'un des grands de la [chanson française](#).

En [1972](#), Jean Ferrat rompt avec la maison de disques [Barclay](#) et se fait plus rare. Il est fatigué par 10 années de scène.

En 1974, Christine Sèvres et lui décident d'aller vivre en [Ardèche](#), près de [Vals-les-Bains](#), à [Antraigues-sur-Volane](#), dont il connaît le maire communiste, le peintre [Jean Saussac](#)<sup>N</sup>  
<sup>22</sup>. Il y a acheté, en 1964, une ferme, perdue au milieu de 20 hectares, où ils vivent entourés de leurs chiens, chats et de leur ânesse appelée « Justice sociale ». Il sera un temps conseiller municipal et maire-adjoint de la commune. La fille de Christine, Véronique Estel, désormais majeure, les suit.

Jean et Christine, couple libre, s'éloignent mais continuent de partager la propriété d'Antraigues. Jean vit en couple avec Colette Laffont, professeur d'[éducation physique et sportive](#) rencontrée en 1971, tout en continuant de s'occuper de Christine, gravement malade<sup>43</sup> (il attendra janvier 1992 pour épouser Colette, à [Ivry-sur-Seine](#)).

En [1975](#), il publie, sous le label [Temey](#), un nouvel album : [La femme est l'avenir de l'homme](#). Son chant se veut toujours plus engagé et Ferrat fustige les guerres coloniales, dans [Un air de liberté](#), attaquant notamment un article de [Jean d'Ormesson](#), éditorialiste et directeur au [Figaro](#), et suscite encore ainsi la polémique. Dans la chanson *Un jeune*, un an après l'élection de [Valéry Giscard d'Estaing](#) à la [Présidence de la République](#), Ferrat se moque de la création du mouvement des jeunes [Républicains indépendants](#), proche du parti politique présidentiel. Il est encore une fois en phase avec son temps, rappelant, dans [La femme est l'avenir de l'homme](#) la proximité entre deux des plus importantes batailles revendicatives

du xx<sup>e</sup> siècle comme du précédent : la lutte sociale et la lutte [féministe](#) en plein essor. Un nouvel album nommé [Les Instants volés](#) clôt la décennie.

[Polygram](#) rachète à Barclay son catalogue à la fin des années [1970](#). Désireux alors de ne pas dépendre de la *major*, Jean Ferrat réenregistre la quasi-intégralité de ses titres, avec l'aide de l'arrangeur et chef d'orchestre [Alain Goraguer](#), puis sort sous son propre label, [Temey](#), avec l'éditeur [Gérard Meys](#), une nouvelle édition de 11 volumes en [1980](#). La même année, paraît l'album [Ferrat 80](#), dont le titre phare [Le Bilan](#) ne passe pas inaperçu. Jean Ferrat y dénonce les [purges staliniennes](#). Avec son engagement social et politique jamais démenti, celui-ci exprime le recul de plus en plus grand qu'il prend vis-à-vis de ce [socialisme](#) qu'il qualifie de caricature : « Ce socialisme n'était qu'une caricature, dans ma bouche à jamais la soif de vérité ». Dans une émission qu'il lui consacre, [Michel Drucker](#) demande à Jean Ferrat s'« il ne craint pas qu'on l'accuse de tourner sa veste ». Sans ambages, le poète déclare : « Il ne faut pas compter sur moi pour faire de l'[anticommunisme](#) ».

(2) Maire PS du Teil, Olivier Pévèrelli, né le 4 mars 1960, chargé d'affaires à la Caisse d'Epargne, Président d'Ardèche Habitat, Président de l'Association des Maires de l'Ardèche (AMF07) – élu le 1er décembre 2020, vice président PS du département de l'Ardèche, suppléant du député PS Hervé Saulignac, préside Ardèche Habitat, l'organisme de gestion locative et sociale du département de l'Ardèche. Le 11 novembre 2019, la commune dont il est maire a été victime d'un séisme de [magnitude](#) 5,4, dont l'épicentre est localisé en [Ardèche](#), et ressenti à 11 h 52. Ce séisme s'est produit sur une faille sismique non répertoriée. Ressenti de [Lyon](#) à [Montpellier](#), c'est le tremblement de terre le plus puissant survenu dans la région depuis cinquante ans et en France depuis [celui de Saint-Dié](#) dans les Vosges en 2003. Quatre personnes sont blessées (dont une gravement, tombée de son échafaudage à [Montélimar](#)) sans provoquer de dégâts majeurs bien qu'une centaine de maisons soit affectée au Teil<sup>15,16</sup>. Les principaux quartiers touchés étant ceux de La

Rouvière et de Mélas avec son église, classée aux monuments historiques français depuis 1875.

(3) **Olivier Dussopt**, né le 16 août 1978 à Annonay (Ardèche), est un homme politique français.

Membre du Parti socialiste jusqu'en 2017, député de la deuxième circonscription de l'Ardèche, élu le 17 juin 2007, il est le benjamin de l'Assemblée nationale pendant la XIII<sup>e</sup> législature. Réélu en juin 2012, il est membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Alors qu'il s'inscrivait jusqu'alors dans l'opposition au gouvernement Édouard Philippe, il est nommé secrétaire d'État en novembre 2017 dans ce même gouvernement. Il devient trois ans plus tard ministre délégué chargé des comptes publics dans le gouvernement Jean Castex. Avec d'autres anciens socialistes, il fonde en 2020 le parti Territoires de progrès qui vise à rassembler l'aile gauche de la majorité.

Selon Wukipedia , le 20 mai 2020, le journal Mediapart révèle qu'en janvier 2017, Olivier Dussopt s'est fait offrir des lithographies numérotées du peintre Gérard Garouste par un dirigeant local de la Saur, quelques jours après avoir annoncé, en tant que maire, un partenariat industriel avec la même Saur pour l'installation d'une micro-turbine hydroélectrique sur la commune d'Annonay – le contrat, négocié à partir de 2016, est signé en juin 2017. Ces œuvres sont estimées à un peu plus de 2 000 euros.

Olivier Dusspot ne les a pas déclarées alors que c'est obligatoire pour « les dons, avantages [...] d'une valeur qu'ils estiment supérieure à 150 euros dont ils ont bénéficié à raison de leur mandat », selon le code de déontologie de l'Assemblée nationale. Après avoir déclaré que c'était un cadeau d'« un ami », ce qui est par la suite démenti par l'intéressé, Olivier Dussopt reconnaît finalement que c'était

bien un « cadeau de l'entreprise » et déclare qu'il va le restituer. Il indique également qu'il saisit la [déontologue de l'Assemblée nationale](#) afin qu'elle « vérifie la conformité de [son] choix initial ». Il réfute que ces cadeaux aient constitué des remerciements aux marchés ([trafic d'influence](#)) confiés à la Saur, affirmant que celle-ci a « remporté ces marchés » parce qu'elle « était la mieux-disante ». Il est depuis visé par une enquête du [parquet national financier](#) confiée à l'[Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales](#) (Oclciff), ouverte pour « [corruption](#) » et « [prise illégale d'intérêts](#) », et perquisitionné par la police à son domicile d'Annonay le 18 août 2020.